

A

A marse

A marsest

Anjin (Boşay agru)

Anjin de matrin

Anatomi

Armatör

Amplifi katör

Ampilei

Anfi

Anfi teatr

A grandisman

A termatif

A sfalt

A trozöz

A pse

Aksesuar

Anotisman

Aktif (Muhaselede)

Aktif (faal)

TDMISAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.985

A vas

Asid

Ango

Analij

Akümülatör

Akordeon

Ampeul

Amatör

Artist

Amorim

Aseton

Atlet

Apartman

Arık

(su arkları)

Arık

(Kendesele)

Asansör

Akedük

Akademik

Akademi

Amper

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.985

Avukat

Aspiratör

Adisyon

(Lokanta hesabı)

Amiral

Ananas

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.985

Avans

Alcajur

Annuo

An

(saulat)

Aparay

Aperitif

Atom

Alarm

Antik

Acente

Ajan

Ajans

Aplik

Anonim

(şirket)

Artist

Aktör

Asorti

Aspest

Ar

(ölçü)

Asistan

Ağreman

Astronom

Astronomi

Anten

Alternatif

Anket

Alyans

(Yüzük)

Afis

Antikrom

Alfabes

Alet

Alelik

Alelizm

Avukat

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.985

Alarm

Antre

گۆنلۆك گۆنلۆك

Antre

giris

Alestre

Alese

Aleksiyon

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.985

Anormal

Anorak

Anonyak

Antisman

Arjil

Analfabet

Aksiyon

Ajuer

(işlene, kumas işleme)

Aju

(muhasabede)

8.5.94 A1

de Turquie.

Londres, le 8 Mai 1894.

1^{er} Vol 18296
1^{er} Vol 189

کتابخانه

روان
6 نه
شماره

Travaux de Selim Farès.

Monsieur le Ministre,

16^{II}
1618 94

Il y a un jour ou deux, un des secrétaires de l'Ambassade, a rencontré dans Hyde Park Selim Farès et celui-ci lui a parlé des derniers incidents relatifs au «*Sturviat*».

Suivant ce qui m'est rapporté, il paraît bien que Selim Farès, voyant qu'à la suite des mesures prises par l'Ambassade, avec l'assistance du Foreign Office, les imprimeries orientales qui pouvaient faire paraître son pamphlet lui étaient fermées,

Son Excellence
Yâï Pacha

Ministre des Affaires Étrangères de S. M. I. le Sultan

prétend à présent avoir renoncé de lui-même à cette publication.

D'un autre côté, et ce qui prouve bien l'excentricité et l'incohérence d'idées qui caractérisent Selim Faris, il manifeste le plus grand dépit de ce qui est arrivé, et verse toute sa colère contre moi-même et contre l'ambassade. Il parle également d'intenter un procès contre les imprimeurs qui ont en dernier lieu, refusé de continuer à lui prêter leur concours et d'impliquer dans l'affaire l'ambassade aussi bien que le Gouvernement Impérial.

Je suis porté à croire, quant à moi, que toutes ces menaces ne sont que la manifestation du repentiment et de la rancune qu'éprouve Faris d'avoir été frustré dans ses intrigues et ses tentatives de chantage, et il est probable qu'elles n'aboutiront à rien de sérieux. Mais, connaissant le caractère vindicatif de ce personnage, et

10.5.94

Ambassade Impériale
de Turquie.

Londres, le 10 Mai 1894.

N^o Gal 18300

N^o Fol 199

Lettre de Selim Farès.

1 annexe.

Monsieur le Ministre,

1418 94

Peu de temps après avoir
expédié à Votre Excellence mon rapport
du 8 de ce mois, N^o spécial 189, concernant
les menaces de Selim Farès, Mevret Bey
a reçu de cet individu la lettre dont
Votre Excellence trouvera ci-joint
une copie, et qui confirme les dispo-
sitions malveillantes dont il est animé
contre l'Ambassade à cause des mesures
qu'elle a prises en vue de contre-carrer
ses projets.

Son Excellence

Saïd Pacha

Ministre des Affaires Étrangères de S. M. I. le Sultan.

10.5.94

B/2

Votre Excellence verra par le contenu de cette lettre que Farès manifeste l'intention de continuer ses intrigues, qu'il se propose d'intenter un procès à Messrs Austin & son, pour avoir cessé la publication du "Hürriyet", et qu'il menace l'Ambassade de toute sa colère parce qu'elle aurait contribué à jeter sur lui le discrédit et aurait nuí aux succès de ses menées.

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'en ce qui me touche personnellement, je suis complètement indifférent aux injures et aux fanfaronnades de Selim Farès.

Quant au procès qu'il parle d'intenter aux imprimeurs, je ne vois pas trop sur quoi il pourrait le baser, et dans le cas assez douteux où il mettrait ce projet à exécution, je crois qu'il n'aboutirait à rien, et que nous n'avons pas à nous en préoccuper. D'autre part Messrs Austin, sont

10.5.94 A 3

parfaitement en état de se défendre
et de veiller à leurs propres intérêts

Veuillez agréer, Monsieur
le Ministre l'assurance de ma
très-haute considération.

Fustom

9.5.94

B
3

Traduction annexe au Rapport n° 18300/192

Grosvenor club le 9 Mai 1894

Mon cher Mirosl Bey

Depuis que vous êtes venu me voir au club pour me faire la communication de Saü Paşa, vous n'avez pas cessé de faire à Londres des démarches qui sont de nature à jeter sur moi le discrédit. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt à ce sujet, c'était parce que j'étais indifférent à vos actes, et que je les considérais avec dédain et mépris. Mais vous avez dernièrement outrepassé la limite des lois de ce pays, et vous paraissez avoir oublié que vous êtes à Londres et non pas à Constantinople. J'ai donc cru bien de vous écrire cette lettre ~~pour vous écrire~~ ~~cette lettre~~ pour vous informer de l'action que j'entends suivre pour défendre mes intérêts.

Vous devez être dans une ignorance singulière si vous vous imaginez que en prenant certaines mesures contre moi avec mes imprimeurs pendant mon absence de Londres, vous avez arrêté la publication du

9.5.94

B/
3/
4

"Hurriet", au contraire maintenant
que vous avez été jusqu'au point de prendre
tous les moyens à votre disposition contre
moi, vous m'avez amené à défendre mon
amour propre avec encore plus de vigueur
et de zèle, et je dois vous montrer ainsi qu'à
mes lecteurs en Turquie, que les mesures
que vous êtes accoutumé à prendre à
Constantinople, et dont Rustem Pacha s'est
vanté à la Sublime-Porte ne peuvent pas
être prises en ce pays de liberté.

Je prends en ce moment des mesures
légales contre Messrs. Stephen Austin & son,
et lorsque l'affaire sera devant une cour
anglaise, vous verrez que, bien que Rustem
Pacha soit privilégié en ce sens qu'il ne
peut pas être cité et être mis sous interrogatoire,
il ne lui est pas permis cependant d'intriguer
contre la presse libre de ce pays, comme il
le fait en Turquie, et de mettre en danger
la publication de journaux en Angleterre.

Si le nom de S. M. I. le Sultan,
notre gracieux Souverain, est cité

9.5.94

B
5

Devant la cour dans cette affaire extra-
ordinaire, le cas sera discuté dans la pré-
sence de Rustem Paçha aura à subir le
discrédit de sa conduite, car vous ne devez
pas supposer un seul instant que je puisse
rester indifférent aux intrigues de votre
Ambassadeur.

Agréer etc
(signé) Yelîm Fâris

Sublime Porte

Ministère des Affaires Etrangères

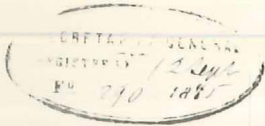
Bureau de la Correspondance Chiffree

Telegramme

de S. G. Rustem Pacha

à S. Khaïd Pacha

N^o 384
Londres le 18 Mai 1875



18.5.95

L/1

Reçu telegramme
N^o 146. -

Ainsi que le portait
ma lettre particulière du
13 Avril, les informations
contenues dans cette lettre
emanaient de Selim
Fares lui-même qui
s'était exprimé dans le
sens indiqué vis à vis
d'une tierce personne.

Ces informations
sont donc sujettes à
caution, la mauvaise
foi et le peu de véracité
de cet intrigant étant
bien connues.

Pour le moment
je ne peux pas don-
-ner à Votre Excellence

14.5.95

4/2

d'autres détails; mais
si dans la suite je
venais à apprendre
quelque chose de nou-
veau j'aurai soin
de l'en informer.

fin de
telegramme
du 18.5.895
No. 384

Sublime Porte

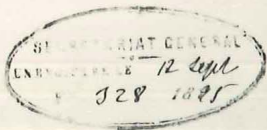
Ministère des Affaires Etrangères

Bureau de la Correspondance Chiffrée

Telegramme

de S. E. Zia Paşa
à S. E. Said Paşa

№ 191
Paris le 14 Mai 95



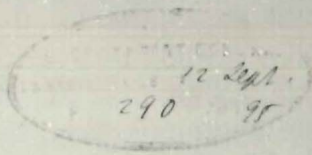
Suite à mon télégramme
178. —

Sûreté générale n'a
trouvé jusqu'ici ni dans
les garnis ni dans les
hôtels de Paris un individu
répondant au nom de
Moustapha Zeki.

Recherches continues

Particulière

Londres, le 18 Mai 1895.



Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de transmettre
ci-joint à Votre Excellence le dernier
numéro du pamphlet de Hélium Faris,
le "Hurrîd", dont je suis parvenu à me
procurer un exemplaire.

Il est à remarquer que le contenu
de ce fascicule, tout en étant encore plus
violent et plus infâme que les précédents,
se trouve écrit dans un langage plus littéraire
que cela n'était jusqu'à présent le cas.

Son Excellence
Saïd Paşa,
Ministre des Affaires Étrangères de S. M. S. le Sultan.

La conclusion à en tirer serait que Faris s'est acquis le concours d'un écrivain turc plus habile que ceux dont il s'était servi jusqu'ici. Votre Excellence me dit dans sa dépêche télégraphique du 16 de ce mois, que la police française n'a trouvé aucune trace du nommé Moustapha Zikki, que Faris avait nommé comme étant la personne qui traduisait en turc le texte arabe, émanant de Faris lui-même, qui forme la matière du factum. Il peut se faire que le nom donné soit inexact, ou même que la personne mentionnée n'ait aucune existence, car l'indication venait de Faris lui-même, et cet individu est notoire pour son peu de véracité et de bonne foi. Une

autre hypothèse est possible ; c'est que les traductions ou même les rédactions, soient faites à Constantinople même, car il est hors de doute que Paris est en relation dans cette capitale avec des correspondants bien informés.

Ainsi que Votre Excellence le sait, j'ai à plusieurs reprises fait surveiller de très-près Selim Paris, mais les résultats de cette surveillance ne m'ont pas paru justifier les frais assez considérables qu'elle occasionnait, et je l'ai discontinuée. Paris, en effet est très-soupeux, reste beaucoup chez lui, voit peu de monde, et combine toutes ses intrigues par voie de correspondance, ce qui rend impossible la découverte

تقدیمی
مجلس

de ses complices et de ses associés.

25 V
H10 95

Je vous prie, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très-

haute considération.

Frustem

مجلس
20
Φ

SUBLIME PORTE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le Secrétaire Général	Le Chef de Bureau	Le Rédacteur
MMB	Télégramme	

S. E. Saïd Pacha



Lidane 64

Rustem Pacha
à Londres.

N. G. 8833

N. S. 71

122

Mai

1894

Recu Sépêche 185.

Objet

16/8 7 1/4

S. S.

D'ordre de S. M. T. Notre
Auguste Maître, je prie
V. E. d'être auprès de
Lord Kimberley, l'interprète
de nos remerciements et
de notre ^{vive} ~~contentement~~
satisfaction, pour la
marque très grande de
bon vouloir que le Foreign
office a donné à notre
endroit dans cette affaire.

1. 6. 94.

2/1

Ambassade Impériale
de Turquie.

Londres, le 1^{er} Juin 1894.

N^o 54 1837 9

N^o 54 226

Démarche auprès
de Lord Kimberley.

Monsieur le Ministre,

VI
1620 94

Au reçu de la dépêche télégra-
phique chiffrée que Votre Excellence
m'a fait l'honneur de m'adresser le
22 mai, n^o 71, je me suis empressé,
conformément à ses instructions,
d'exprimer à Lord Kimberley la
satisfaction de S. M. I. le Sultan, notre
Auguste Maître, ainsi que les remer-
ciements du Gouvernement Impérial
pour la marque de bon vouloir qu'il
nous avait donnée en combattant
les scrupules de la poste anglaise
en ce qui touche le "Hurriel", et en
insistant pour que ces odieux pamphlets
ne soit pas distribué. Sa Seigneurie

Don Excellence
Saïd Pacha,
Ministre des Affaires Étrangères d. S. M. I. le Sultan.

m'a répondu qu'elle était sensible à notre démarche, et qu'elle était heureuse de voir que ce qu'elle avait pu faire dans la circonstance dont il s'agit avait été apprécié par le Gouvernement Ottoman.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Rustem

L. de Luder -

18285. 185 Mai 5. 44

Aff. du Haric -

P. Mep.

Ambassade Impériale
de Turquie.

Londres, le 2 août 1894

N^o 5^o 18571

N^o 5^o 333

Turquies de Sélim Farès.

1027^{1/2}

Monsieur le Ministre,

Conformément à la promesse
que Messrs Gilbert et Rivington avaient faite
à l'Ambassade, lors des pourparlers qui ont
eu lieu avec eux au commencement de cette
année, de nous donner avis des publications
en langue turque qui leur seraient
demandées lorsqu'elles présenteraient un
caractère pouvant prêter au soupçon,
ces messieurs m'ont envoyé une lettre
qui leur a été écrite par un certain "H.
Scarborough" pour leur demander à quelles
conditions ils seraient disposés à imprimer
un journal bi-mensuel en langue turque,
chaque numéro devant contenir huit pages
et être tiré à environ cinq cents exemplaires.

Son Excellence

Saïd Pacha

Ministre des affaires étrangères

Constantinople

Un échantillon du journal accompagnait la lettre en question.

En jetant les yeux sur cet échantillon, j'ai vu qu'il consistait en une feuille détachée du premier numéro du "Houriet", qui était publié à Londres il y a quelque temps, par Sélim Farès.

J'ai immédiatement prévenu Messrs Gilbert et Rivington qu'il s'agissait évidemment d'une tentative faite par Sélim Farès pour tâcher de recommencer la publication du "Houriet", et que la lettre signée Scarborough devait avoir été écrite à son instigation par un complice. - Je les ai priés, en conséquence, et en vertu de l'accord intervenu entre nous, de se tenir en dehors de l'entreprise.

Comme nous sommes à peu près certains que les imprimeurs qui ont précédemment publié le pamphlet, Messrs Austin, refuseront leur concours s'il leur était demandé de nouveau, et que Messrs Harrison ne voudront toucher à l'affaire à aucun prix, il est probable que Sélim Farès rencontrera d'assez grandes difficultés à

faire reparaitre son odieuse publication
en Angleterre, s'il persiste dans son
projet.

Il va sans dire que je tiendrai Votre
Excellence au courant de ce que je
pourrais apprendre ultérieurement à
ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur
le Ministre avec la plus haute
considération,

de Votre Excellence,
le très-humble, obéissant serviteur,

G. Morel

ETRANGERES

Le Secrétaire Général	Le Chef de Bureau	Le Rédacteur
<i>MMG</i>	<i>D'Ipoy</i>	

Telegrammes
S. E. *Sait Paşa*



a

Austem Paşa

London

N. G. 11541
N. S. 244
12 X 1844

Objet



Deux brochures envoyées de
London contenant la traduction
d'un article infame du *"Nine-
teen Century"* et reproduite par les
numéros 3, 4, 5 et 6 de la *"Hurriet"*
ont été envoyées de *London* à votre
Consulat *g.* à *Puth*.

Comme il
Ces brochures ne font ~~pas~~
indiquer sur ces bro-
chures ^{ne portent} ni la date de sa publication
ni l'imprimerie ^{d'où} à laquelle elles sont
sorties, je vous prie de
me dire si elles ^{proviennent} ont été imprimées
de l'impression ^{de} l'ancienne imprimerie
de la *"Hurriet"* qui avait cette
charge de fonctionner depuis quelque
temps ou bien d'une ^{d'une} autre
imprimerie et qui les a fait
publier. -

5. 11. 94

CONSULAT GÉNÉRAL
de
TURQUIE

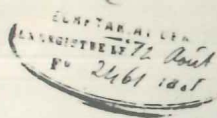
Budapest, le 5 Décembre 1894

Nr. Sl. 3690

Nr. Sl. 29

Envoi des brochures
missibles

7 - années



Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à la haute
connaissance de Votre Excellence que je viens d'a-
jédier à Son adresse deux brochures missibles aux
intérêts du gouvernement Impérial qui m'ont été
envoyés sous une simple bande de Londres.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Ministre,

de Votre Excellence
le très-humble et très-obéissant serviteur,

Mary

Son Excellence
Said Pacha
Ministre des Affaires Étrangères de Sa Majesté Impériale
et et et

Constantinople

15. 11. 94

Ambassade Impériale
de Turquie.

Londres, le 15 novembre 1894.

N^o Gal 18878.
N^o Gal 515.

Sélim Faris.

Monseigneur le Ministre,

22⁰¹
1890

Bien que depuis quelque
temps, le nommé Sélim Faris
se soit tenu dans une tranquillité
relative, je n'ai pas cessé de faire
ce qui dépendait de moi pour
être informé de ses mouvements,
et il m'est dernièrement revenu
qu'il n'a pas renoncé à l'idée de
reprandre la publication du
"Houriet", et que voyant qu'il ne
pouvait obtenir le concours
d'aucune des imprimeries
orientales de Londres, en

Son Excellence

Saïd Pacha

Ministre des Affaires Étrangères de S. M. I. le Sultan.

15. 11. 94

F/
2

conséquence de l'entente
intervenue entre elles et
l'ambassade Impériale ou le
Foreign office, Sélim Faris
s'était en dernier lieu adressé
à l'université de Cambridge,
qui possède le matériel voulu
pour imprimer des écrits dans
les langues de l'orient.

Ayant causé de cela avec
Sir Thomas Sanderson, ce dernier
s'est empressé d'écrire au
vice Chancelier de l'université
pour le mettre sur ses gardes
et le prier de ne pas laisser
imprimer d'écrits en langue
Turque sans en avoir référé
au Foreign office; et le vice
Chancelier a répondu qu'il
se conformera à ce désir.

15.11.94

F/3

En cette circonstance
comme en plusieurs autres, j'ai
trouvé que Sir Thomas Sanderson
était animé de dispositions
amicales à votre endroit, et
disposé à nous aider dans les
limites, malheureusement assez
étroites, ou la loi et la constitution
du pays lui permettent de
le faire.

Je vous en suis bien agréé.
Monsieur le Ministre l'assurera
de ma très-haute considération.

Frustem

4.295 C/1

Ambassade Impériale
de Turquie.

Londres, le 4 Fevrier 1895.

N^o Gal 19235
N^o Sol 94

Enlignes de
Sélim Faris.

Monsieur le Ministre,

28 4
271

Je viens d'apprendre que Sélim Faris aurait ces jours derniers dit à une personne de sa connaissance qu'il avait l'intention de recommencer la publication du "Hurriet" d'ici à une quinzaine de jours; mais que les imprimeries orientales de Londres lui étant fermées par les agissements hostiles de l'Ambassade Impériale il comptait cette fois-ci faire lithographier ou autographier le pamphlet.

Son Excellence
Saïd Pacha

Ministre des Affaires Etrangères de S. M. T. le Sultan.

Il résulterait d'informations obtenues de la même source que les caractères d'imprimerie dont S'elim Faris aurait fait l'acquisition et dont Votre Excellence m'avait parlé dans un de ses télégrammes, ne sont jamais arrivés à Londres, et qu'ils se trouveraient à l'heure actuelle en Egypte, ou ils auraient été retenus pour ne pas compromettre la personne par l'entremise de laquelle ils ont été expédiés.

J'étais sur le point de faire discontinuer par mesure d'économie la surveillance qui était exercée depuis quelque temps déjà sur S'elim Faris et qui, ainsi que Votre Excellence l'aura vu par mon télégramme du 31 janvier, n'avait pas donné de très-grands résultats; mais, dans les circonstances

4.2.95

6/7

actuelles, je crois opportun de faire
continuer cette surveillance, qui
peut nous mettre sur la trace des
nouvelles machinations entreprises
par cet infatigable intrigant.

Veuillez bien agréer, Monsieur
le Ministre, l'assurance de ma très-
haute considération.

Frustem

10. 4. 95

Ambassade Impériale
de Turquie.

Londres, le 10. Avril 1895. ^{H/1}

N^o Gal 19480.

N^o Gal 289.

Publication de "Hourriet"
1 annee.

Monsieur le Ministre,

21/1/95
285

Ainsi que le faisait pressentir
un de mes précédents rapports, Selim Fares
a réussi, après un certain nombre de
tentatives, à mettre au jour une continua-
tion du "Hourriet"; et ci-joint, j'ai l'hon-
neur de transmettre à Votre Excellence un
exemplaire de cette misérable publication.
Les imprimeries orientales étant fermées
à Selim Fares, par suite des démarches
antérieures de l'Ambassade, il en a été
réduit à faire lithographier le pamphlet,
et comme ce mode de publication est plus
difficile et plus coûteux que l'ancien,

Son Excellence

Said Pacha

Ministre des Affaires Étrangères de S. M. I. Sultan

10.4.95 H/2

il est probable que la publication ne sera pas continuée pendant long temps si Faris s'aperçoit qu'elle ne lui rapporte rien. D'après tout ce que j'entends dire, le but de ce personnage, qui agit soit en connivence avec quelques associés à Constantinople, serait uniquement de faire du charnage.

Faris a grand soin de se cacher de l'Ambassade, et ce n'est qu'indirectement que j'ai obtenu connaissance du pamphlet.

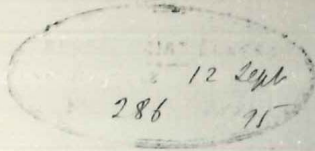
Veillez bien agréer,
Monsieur le Ministre, l'assurance
de ma très-haute considération.

Prustem

(23.4.95) 7/1

Particulière.

Londres, le 23 Avril 1895



Excellence,

Une personne qui a dernièrement rencontré Selim Farès et a causé avec lui, me fait part des informations suivantes qui pourront peut être intéresser Votre Excellence, si Elle ne les a pas déjà reçu d'autre source. Je prends donc la liberté de les Lui transmettre. Selim Farès ne pouvant plus faire imprimer son pamphlet parce que les imprimeries orientales de Londres lui sont fermées, en conséquence des démarches faites précédemment par

Vous Excellence

Saïd Pacha,

Ministre des Affaires Étrangères de S. M. T. le Sultan.

l'Ambassade, il est réduit à le faire lithographier; et voici comment il s'y prendrait pour en obtenir la publication. Le texte du journal est rédigé par lui en langue arabe; mais comme il ne sait pas lui-même le turc et qu'il n'y a personne à Londres connaissant suffisamment cette langue pour en faire une traduction, il est obligé d'envoyer sa rédaction à Paris, où elle serait mise en turc par un égyptien qui habite cette ville et se nomme Moustafa Zeki. Cette traduction est ensuite renvoyée à Londres, et est mise au net sur le papier spécial et avec l'encre lithographique par l'agitateur arménien Hagopian, et ce serait l'écriture de ce dernier qui est reproduite sur le journal.

Ces informations émanent de

Sélim Faris lui-même. Je dois cependant faire remarquer qu'il y a à Londres le nommé Haled Effendi, qui est revenu ici après avoir une première fois déjà été rapatrié, et qui mène une existence assez suspecte. Il est en relations avec Sélim Faris, qui prétend même lui fournir de l'argent; et il n'est pas impossible que le dit Haled ait une part dans la préparation du "Hurriet"; mais l'écriture qui figure sur le journal n'est pas la sienne.

Sélim Faris continue à mener l'existence vagabonde qu'il a toujours eue depuis son apparition en Angleterre. Pour le moment, il habite Brighton et ne vient à Londres que de temps à autre. Il n'a pas, en somme, de domicile stable et partage son temps entre Paris, Londres

23.4.95

7/4

تقديم
١٥٠٠

et quelques villes de province en Angleterre.

و
١٥٠٠

جاءني
١٥٠٠
ي'ai l'honneur de transmettre en-
joint à Votre Excellence le dernier numéro
du "Hurriet"; dont je viens d'obtenir
communication.

١٥٠٠
١٥٠٠
Veuillez bien agréer, Excellence,
l'assurance de ma très-haute considération.

Rustem

29. 4. 95

SUBLIME PORTE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le Secrétaire Général	Le Chef de Bureau	Le Rédacteur.
M. G.	Telegramme	

S. E. Saïd Pacha



^a
Zia Pacha.

Paris

N. G. 12/113

N. S. 88

le 29 Avril 1895

Objet



On nous écrit de Londres qu'un certain Montefla Zeki, égyptien d'origine et vivant à Paris avait été traduit à l'asiatique par un "Harrist" pamphlet que publie à Londres Selim Toros. Veuillez nous renseigner et me télégraphier les antécédents de Zeki, ses moyens de subsistance et ses accointances ainsi que la date à laquelle il s'est rendu à Paris.

3.5.95

CONSULAT GÉNÉRAL

Marseille, le 3 Mai 1895.

TURQUIE

MARSEILLE

N° 68.

*

Monsieur le Ministre,

1-arriver



J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence
un nouveau numéro du journal révolutionnaire
le *Revist*, que je viens de trouver déposé dans
ma boîte.

Veuillez agréer,

Monsieur le Ministre,

l'assurance de la haute considération avec
laquelle j'ai l'honneur d'être de
Votre Excellence

Le très-humble et très-dévoté serviteur,

S. Mavryjévi

Son Excellence Saïd Pacha, Ministre des affaires étrangères,
de Sa Majesté Impériale le Sultan. Constantinople

7.5.95

7.5.95

Sublime Porte

Ministère des Affaires Etrangères

Bureau de la Correspondance Chiffree

Télégramme

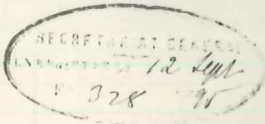
de S. G. Lia Paeba

a S. C. Haïd Paeba

N. G.

N. S. 178

Paris le 7 Mai 1895



Reçu télégramme
n° 88. —

J'ai chargé police
faire recherches en vue
découvrir individu
en question. Son
adresse étant inconnue
police a chargé direc-
tion sûreté générale
faire nouvelle recherche.
Télégraphierai
résultat. —

17.12.94

Ambassade Impériale
de Turquie.

Londres, le 17 Décembre 1894.

N^o 541 19026
N^o 541 020

Brochure reproduisant
des extraits du "Hürriyet"

Monsieur le Ministre,

24 XII
1600 94

J'ai eu l'honneur de recevoir le
télégramme chiffré de Votre Excellence du
12 de ce mois N^o 244, relatif à la brochure
en turc reproduisant des extraits du "Hürriyet"
qui a dernièrement été publié.

J'ai reçu moi-même, il y a un
jour ou deux, un exemplaire de la même
brochure; et, à en juger par le contenu,
je crois qu'il ne peut pas y avoir le
moindre doute que cette nouvelle publication

Votre Excellence

Said Pacha,

Ministre des Affaires Étrangères de S. M. T. le Sultan.

Particulière

Londres, le 23 Avril 1895



Excellence

Une personne qui a dernièrement rencontré Selim Farès et a causé avec lui, me fait part des informations suivantes qui pourront peut être intéresser Votre Excellence, si Elle ne les a pas déjà reçu d'autre source. Je prends donc la liberté de les Lui transmettre. Selim Farès ne pouvant plus faire imprimer son pamphlet, parce que les imprimeries orientales de Londres lui sont fermées, en conséquence des démarches faites précédemment par

Son Excellence

Saïd Pacha,

Ministre des Affaires Etrangères de S. M. T. le Sultan.